



Chers éleveuses et éleveurs,

Chers amis du cheval de sport CH

Nous sommes Champions du Monde !

En octobre dernier, un cheval de sport CH a obtenu le titre de Champion du Monde. Cooley Lancer, âgé de 6 ans, était victorieux lors du CM des jeunes chevaux de concours complet au Lion d'Angers. Il a été élevé par la famille Meroni de Rancate. Toutes nos félicitations pour cet exploit !

Dans l'élevage suisse, nous n'avons pas encore passé le creux de la vague. Avec 382 poulains identifiés en 2019, la FECH a atteint un nouveau niveau historiquement bas. Les raisons sont diverses et reflètent une tendance au niveau européen. Il semble ironique que la dénommée « épée de Damoclès » tienne à un crin de cheval et que personne ne sache si ça tient et pendant combien de temps.

L'élevage de chevaux en Suisse lutte dans un environnement économique difficile qui est, de plus, rendu plus compliqué par l'inégalité de traitement des autorités fédérales par rapport à l'étranger. En 2019, la reconnaissance de la FECH en tant qu'organisation d'élevage chevalin a expiré. Après une soumission correcte de la demande de reconnaissance complexe auprès de l'OFAG, nous avons reçu de nombreuses lettres avec des exigences supplémentaires. A ce jour, nous n'avons pas encore la nouvelle reconnaissance en tant qu'organisation d'élevage. La demande d'extension de la zone d'activité aux pays voisins ainsi que la demande pour une reconnaissance en tant que race suisse sont également sans résultat.

Je parlais du principe que l'OFAG travaille pour et avec nous et non pas contre nous.

La PA22+ se profile à l'horizon et n'est pas sans nuage. L'administration fédérale des finances voit un besoin clair d'intervention en supprimant les subventions qui ne contribuent pas à une sécurité alimentaire durable. C'est pour cette raison que l'OFAG a proposé, dans le cadre de la révision de l'ordonnance sur l'élevage, de ne plus soutenir l'élevage de chevaux de sport dès 2022.

Nous sommes d'avis que la détention de chevaux, y compris l'élevage, ne doit pas être considéré dans un contexte unique mais de manière globale. Il est clair que la détention de chevaux doit continuer de faire partie de l'environnement agricole, où elle exerce une énorme chaîne de valeur écologique et économique. Afin de pouvoir changer de cap et aller dans la bonne direction pour les années à venir, nous avons besoin de tout le soutien imaginable des organismes et organisations sociales et politiques. La FECH essaie de se faire entendre et comprendre à l'aide d'un argumentaire. La tendance à l'augmentation des enregistrements des équidés en tant qu'animaux de compagnie se poursuit. Dans 2 à 3 ans, une égalisation du nombre d'animaux de rente et de compagnie va s'installer, bien que ce ne soient pas les éleveurs qui sont à l'origine de cette évolution. Seulement environ 6% des jeunes animaux sont enregistrés en tant qu'animaux de rente.

Ce n'est de loin pas le but de faire un classement et un jugement pour ou contre l'une de ces appellations. En ces circonstances, l'argumentation pour un maintien et de la raison d'être du cheval dans le monde agricole sera difficile.

Beaucoup de facteurs d'incertitude avec une évolution politique et sociale difficile à évaluer, rendent une planification difficile. Afin de préparer la Fédération à l'avenir, le comité souhaite progresser sur 3 axes :

1. Convaincre les politiciens et la société du maintien des subventions pour l'élevage de chevaux
2. Mettre en œuvre des mesures d'optimisation et d'économies
3. Générer des revenus supplémentaires par le biais de prestations, sponsors, etc...

Au cours de la saison d'élevage écoulée, ce n'est pas seulement le nombre de poulains qui était en diminution, mais aussi le nombre de participants aux tests en terrain, de départs dans les qualifications jusqu'au nombre de participants à la Finale.

Cependant, la FECH jouit d'une excellente réputation en tant que contact pour des projets de recherche, fournisseurs de données et joue un rôle prépondérant dans la formation de l'opinion. Les associations nationales ont également le devoir d'accomplir des tâches générales, subordonnées ou d'utilité public. La FECH est consciente de ce rôle et le met en œuvre.

Nous pourrions également marquer des points dans le domaine de l'offre de prestations pour d'autres organisations. La Fondation pour le cheval Einsiedeln nous a mandaté pour accompagner et réaliser divers mesures et projets pour 2020.

Du point de vue de l'élevage et du sport, la FECH qui est petite en comparaison à l'étranger, n'a pas à se cacher. Lors des Championnats du Monde à Ermelo et Lanaken, des chevaux de sport CH ont obtenu de remarquables performances. Je tiens à témoigner mon plus grand respect et mes sincères félicitations aux éleveurs, propriétaires et cavaliers. De nombreux chevaux de sport CH font une publicité formidable pour notre élevage en Suisse et à l'étranger.

La Finale 2019 a pu se dérouler dans des conditions optimales. Je n'ai pas souvenir qu'autant de visiteurs ont été présents sur les 3 jours à Avenches. Seule ombre au tableau, le nombre de participants a parfois grandement diminué comparé à l'année passée. Nous avons pu nous réjouir du nombre d'éleveurs qui ont participé au Championnat des poulains. La qualité extraordinaire des poulains présentés montre que l'élevage suisse est sur le bon chemin.

Le contrat-cadre tant désiré entre IENA et la FECH a pu être négocié et est prêt à être signé. Ce contrat doit assurer la planification réciproque pour les prochaines années.

La Swiss Breed Classic 2019 a été organisée pour la première fois à Aarau par le syndicat d'élevage demi-sang Bremgarten. L'organisation de cette SBC a été, à juste titre, récompensée avec un public venu nombreux. Nous nous réjouissons déjà de la prochaine édition de la SBC à Aarau. Avec la Superfinale dans le cadre du CHI de Genève, nous avons pu utiliser une plateforme unique pour une présentation digne des meilleurs chevaux CH.

Pour conclure cette rétrospective, je souhaiterais vous remercier chaleureusement. Il va de soi, qu'une Fédération qui doit travailler avec une gérance de taille modeste, doit parfois faire avec ses moyens. Le comité et les fonctionnaires, qui travaillent dans le système de milice, se heurtent aussi involontairement à leurs limites.

Toutefois, chers membres, soyez compréhensifs, si tout ne peut pas être parfaitement réalisé. Ma reprise de la présidence de l'année passée, sans vraie connaissance préalable de la structure de la Fédération, a été un grand défi. Là aussi, je souhaite vous remercier pour votre compréhension, votre indulgence et votre bienveillance.

Mais laissez-moi maintenant me tourner vers l'année 2020. Comme déjà mentionné, de grands défis sont à venir pour la FECH, qui permettront d'ouvrir des perspectives pour l'avenir de la FECH. Connaître les obstacles à surmonter et savoir que l'élevage de chevaux en Suisse a des conditions-cadre difficiles, ne rendent pas les décisions plus faciles. Nous pouvons, à juste titre, nous poser les questions : est-ce qu'à l'avenir l'élevage de chevaux se fera encore en Suisse ? Si oui, dans quelles mesures et à quel prix ? Est-ce que la Suisse a encore besoin d'une fédération d'élevage indépendante ?

Ni vous, ni moi, ne pouvons donner de réponse définitive.

Continuons tous à nous préoccuper de notre affinité commune et notre passion pour les chevaux. Ce point commun nous laisse envisager l'avenir avec confiance.

Je vous souhaite à tous une année remplie de succès, de chance et surtout de santé à la maison et à l'écurie.

*Daniel Steinmann*

*Président FECH*

*Rüti ZH, 23.03.2020*